

Le 12 septembre 2017
par la grève et dans les manifestations,

Ensemble, mobilisons-nous

pour le progrès social,
les garanties collectives,
la Fonction publique !

Les annonces et les premières décisions prises depuis les élections présidentielles et législatives portent un message clair : le Président de la République, le Premier ministre et le gouvernement préfèrent les riches et la loi du profit à la Fonction publique, ses usagers et ses agents.

L'accumulation des mauvais coups le démontre pour les agents de la Fonction Publique : retour du gel de la valeur du point en 2017 et 2018, mise à mal de son unicité ; inquiétudes liées à la hausse de la CSG ; projet de 120 000 suppressions d'emplois ; restauration du jour de carence au 1er janvier 2018 ; amputations drastiques de crédits socialement et économiquement utiles ; remise en cause de missions publiques ; menaces sur les 35 heures...

➤ **Ces attaques sont porteuses de très graves menaces pour le service public, la Fonction publique, ses agents et plus largement l'ensemble de la population.**

Une situation des plus préoccupantes

Cette offensive tous azimuts amplifie encore les politiques d'austérité budgétaire, de remise en cause des missions publiques, des services et de l'emploi publics.

Les difficultés s'accroissent du fait des sous-effectifs importants causés par les suppressions massives d'emplois intervenues depuis de nombreuses années. Pour les mêmes raisons, les conditions de travail se sont dégradées. Le pouvoir d'achat a été laminé de façon inédite par les six ans de gel de la valeur du point que les deux augmentations de 0.6% sont très loin d'avoir compensé. Quant aux contre-réformes brutales et successives (Révision Générale des Politiques Publiques, Modernisation de l'Action Publique, réformes territoriales, RIFSEEP, etc.), elles génèrent une perte d'efficacité et une désorganisation de l'action publique, au détriment de l'effectivité et de la qualité du service public rendu. Dans le même temps, elles sont une source toujours plus conséquente de dégradation des conditions de vie au et hors travail des personnels.

LE 12 SEPTEMBRE, UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE POUR DES CONQUÊTES SOCIALES !

➤ La priorité de la CGT : l'intérêt général et le progrès social

➔ **Soucieuse de la réponse aux droits et aux besoins de la population, du renforcement de la citoyenneté et d'un développement humain durable, la CGT porte un tout autre projet de société.**

Dans le même temps, il ne peut y avoir de politique industrielle digne de ce nom sans services publics renforcés : ces deux enjeux sont étroitement liés et complémentaires.

Nous revendiquons de meilleures garanties et des droits renforcés pour tous les salariés, du privé comme du public. L'entretien par le pouvoir du clivage pernicieux et artificiel entre les uns et les autres n'a qu'un objectif : porter des coups à l'ensemble du salariat, au profit du patronat et de la finance.

Notre conception progressiste s'oppose frontalement au projet de Macron visant à démanteler le Code du Travail. Alors que les garanties des fonctionnaires sont déjà mises en cause, l'adoption des projets du gouvernement en matière de droit du travail favoriserait une nouvelle offensive contre le Statut des fonctionnaires.

➔ **Oui, nous exigeons davantage de moyens humains, matériels et budgétaires pour la Fonction publique. Nous sommes favorables à un meilleur accès aux soins de toutes et tous, à plus d'éducation et de culture sans sélection par l'argent, à l'égalité de traitement de tous les citoyens sur l'ensemble du territoire, à une plus grande protection du consommateur.**

Pour cela et bien d'autres projets encore, nous sommes favorables à des réformes de progrès et porteurs de propositions offensives et ambitieuses, en rupture avec les mesures d'austérité et la remise en cause des conquêtes sociales.

➤ Casse du Code du Travail : toutes et tous concerné.e.s

Nous avons combattu et combattons toujours sans relâche la loi El Khomri qui s'attaque frontalement au Code du Travail et aux droits des salarié.e.s, pourtant déjà bien insuffisants. Pour la CGT, cette loi, porteuse de lourdes régressions, doit être abrogée.

➔ **L'heure est aussi à la mobilisation contre le projet Macron, qui, au service du MEDEF, entend précariser toujours et encore plus les salarié.e.s, les livrer sans protection aux appétits démesurés du « profit roi ».**

Par ordonnances, de manière antidémocratique, qui plus est sans discussions et négociations réelles avec les organisations syndicales, les pouvoirs publics entendent porter des attaques sans précédent contre plus de 120 ans de conquêtes sociales.

Il ne faut pas s'y tromper : nombre de mesures prévues dans ces textes ne manqueront d'ailleurs pas d'avoir des traductions négatives dans la Fonction publique sous le fallacieux prétexte de la recherche d'égalité entre le public et le privé qui a trop souvent conduit à des régressions pour tous. Il en va ainsi par exemple de la déstructuration des garanties à caractère nationale et de la suppression des CHSCT.

➔ **C'est pourquoi, la journée interprofessionnelle de grève et de manifestations du 12 septembre concerne pleinement les agents publics.**

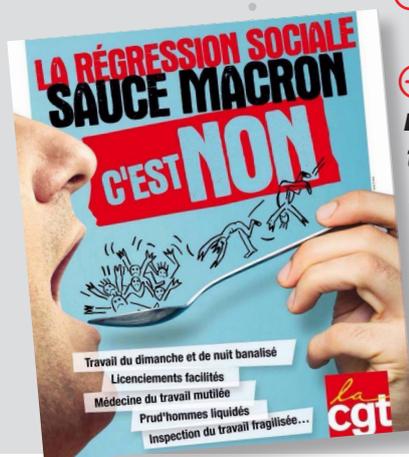
**GRÈVE GÉNÉRALE
ET NATIONALE
Le 12 septembre 2017**



PAS TOUCHE À LA FONCTION PUBLIQUE, À SES MISSIONS ET À SES AGENTS !

Agir le 12 septembre, c'est se mobiliser aussi pour imposer d'autres choix dans la Fonction publique :

- Une forte et immédiate revalorisation de la valeur du point et le maintien de son unicité,
- La revalorisation des pensions ;
- L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois ;
- La résorption de l'emploi précaire ;
- Des créations d'emplois statutaires partout où les besoins de service public le nécessitent
- Un statut général des fonctionnaires unifié et renforcé dans le respect des statuts particuliers ;
- Le développement des missions publiques avec des services publics de pleine compétence et de proximité ;
- Des mesures concrètes et contraignantes pour promouvoir l'égalité professionnelle ;
- La reconnaissance du travail effectué dans les déroulements et promotions de carrière et donc la fin de tous les systèmes de salaire au mérite, en particulier le RIFSEEP ;
- Le retour à la retraite complète dès 60 ans avec le maintien et le renforcement du Code des Pensions civiles et de la CNRACL ;
- Le maintien et le développement de la catégorie active pour des corps ou des agents exposés collectivement ou individuellement à la pénibilité.
- L'amélioration des conditions de travail
- *Et, plus largement, pour redonner à la Fonction publique toute sa place avec tous les moyens nécessaires, la sortie des politiques d'austérité, un Code du Travail et un Statut général des fonctionnaires renforcés et améliorant les droits des agents et des salarié.e.s.*



Des contre-vérités

Cela fait maintenant beaucoup trop longtemps que, s'appuyant sur des discours de soi-disant experts qui monopolisent la plupart des médias, les libéraux affirment que le niveau des dépenses publiques en France serait un handicap pour l'économie.

Rien n'est plus faux et quelques exemples suffisent à le démontrer :

👉 En 2012, le Danemark affichait des dépenses publiques à 59.4 % de son PIB, davantage donc que la France, le chômage y était de 7 %, contre une moyenne de 10.6 % dans l'Union européenne (UE), et la croissance y était 4 fois supérieure à celle de l'UE.

👉 La même année, le Portugal avait des dépenses publiques à hauteur de 47.4% du PIB mais le chômage y était de 15.3% et la croissance de -1.4%, c'est-à-dire en récession.

👉 Les mêmes évidemment nous rabâchent le supposé trop grand nombre de fonctionnaires : rappelons donc que, en Europe, la France se situe au 9^{ème} rang du nombre d'agents publics pour 100 habitants, au 13^{ème} rang par rapport à la population active et au 10^{ème} rang pour 1 000 kms².

Des « oublis » bien commodes...

Ceux qui font des fonctionnaires une variable d'ajustement économique occultent certaines réalités.

Alors, remettons les choses à leur place.

D'abord, qui « profite » de la situation actuelle ?

Ce ne sont pas les agents de la Fonction publique : sur les 20 dernières années, l'ensemble des salaires versés dans les administrations publiques a reculé d'un point dans les dépenses publiques.

Sur la même période, le

nombre de milliardaires en France est passé de 11 à 92 et leur fortune cumulée a été multipliée par 7 pour atteindre 570 milliards d'euros !

Si la part des salaires des agents publics a reculé, ce n'est pas le cas des divers cadeaux faits au patronat. Depuis 20 ans, la part des financements publics qui leur est consacrée au titre des exonérations et allègements de cotisations sociales et d'impôts a été multipliée par 4 ! Rien que le Pacte de compétitivité et le CICE coûtent 40 milliards d'euros annuels, et pourtant depuis leur mise en place,

notre pays compte 500 000 chômeurs en plus !

Les entreprises du CAC 40 ont versé 55 milliards d'euros de dividendes et de rachats d'actions à leurs actionnaires en 2016, soit 13% de plus qu'en 2015 ! Et, dans le même temps, leurs investissements dans le développement et la recherche sont en baisse !

Gavés d'argent public, les dirigeants des grandes entreprises ne font rien pour lutter contre le chômage. Par contre, répondant à la loi du profit, ils engraisent toujours davantage des actionnaires déjà richissimes !

Des dépenses publiques socialement et économiquement utiles

Si pour un grand nombre, les aides publiques aux entreprises – accordées sans la moindre contrepartie – sont des puits sans fond ne revêtant aucune utilité, il n'en est pas de même d'autres financements publics.

Par exemple, contrairement à la présentation caricaturale de certains, augmenter les salaires des agents de la Fonction publique, c'est faire rentrer des cotisations salariales pour la protection sociale. Ainsi, 2% de revalorisation

de la valeur du point, c'est 700 millions d'euros supplémentaires pour la protection sociale. C'est également plusieurs centaines de millions d'euros de recettes supplémentaires par le biais de l'impôt sur le revenu. Enfin, c'est un soutien pérenne au développement économique par le soutien à la consommation des ménages, elle-même liée à l'amélioration du pouvoir d'achat de près d'un cinquième de la population active.

Enfin, rappelons que les administrations publiques participent à la création de richesses à hauteur de 20% du PIB et de 17% de l'investissement global.

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS
LE 12 SEPTEMBRE 2017!**

Bulletin de contact et de syndicalisation
Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

la
cgt

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :

Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX revendic@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 52

Fédération CGT des Services Publics - Case 547 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - fdsp@cgt.fr - Tel : 01 55 82 88 20

Union Fédérale des Services de l'Etat - Case 542 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - ufse@cgt.fr - Tel : 01 55 82 77 56